



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas**

**Académie Française**

**La Haye, 1705**

70 Rem. RESOUDRE neutre & actif.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

prend l'l, & l'on dit *nous resolvons, vous resolvez, ils resolvent, & non resoudons, resoudez, resoudent*, comme disent quelques-uns. De mesme l'on dit, *je resolvois, je resolu, j'ay resolu*. L'on dit aussi, *resolvant* au participe, & non pas *resoudant*; parce que ces participes se forment de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif *resolvons, resolvant, voulons, voulant, allons, allant*.

## OBSERVATION.

**L**E verbe *resoudre* garde le *d* non seulement au futur de l'indicatif, *je resoudray*, mais encore à l'imparfait du subjonctif, *je resoudrois*. Il est vray que les participes actifs se forment ordinairement de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, *nous aimons, aimant*, mais il faut en excepter quelques uns, *comme estant, ayant & sachant*, qui ne sont pas formez de *nous sommes, nous avons & nous savons*.

## LXX. REMARQUE.

**RESOUDRE** neutre & actif.

**R***esoudre* pour prendre resolution, est un verbe qui a tousjours esté neutre, & qui n'a jamais esté employé autrement en ce sens là par le Cardinal du Perron, par M. Coëffeteau,

teau, ny par M. de Malherbe. Par exemple, ils n'ont jamais escrit, *taschez à resoudre vostre amy à faire ce voyage*, mais *taschez à faire resoudre vostre amy*. Neantmoins depuis quelque temps je vois que plusieurs le font actif, & disent hardiment, *je l'ay resolu à cela*, pour *je l'ay fait resoudre à cela*. Pour moy, j'ay un peu de peine à me donner cette licence: la Phrase ne me semble pas encore assez bien establie, mais il y a apparence qu'elle le sera bien tost, suivant ce que j'ay dit, au verbe *sortir*, de la nature des Neutres, qu'il n'y a rien si aisé, que de les faire passer en Actifs, pour la brieveté de l'expression.

## OBSERVATION.

On ne doit faire aucune difficulté d'employer *resoudre* à l'actif, & c'est fort bien parler que de dire, *on a eu beaucoup de peine à le resoudre à la mort*. Il est d'un fort grand usage dans l'actif en parlant des choses, *resoudre la paix*, *resoudre la guerre*, *on a resolu sa perte*. Il faut observer que quand le verbe *resoudre* est suivi d'un infinitif, cet infinitif doit estre précédé de la particule *de*, comme en cette phrase, *il resolut de faire ce qu'on exigeoit de luy*, & si l'on se sert du mesme verbe, précédé d'un pronom personnel, il faut que la particule *a* soit mise devant l'infinitif qui le suit, *il se resolut à faire le voyage de Rome*, & non pas *il se resolut de faire*.